



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 22 DECEMBRE 2008.

PRESENTS : M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, LABAYLE, MONDORGE, MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. ETCHEGARAY, PAUL-DEJEAN, POMMIEZ, DAUBAGNA, Mmes JARRAUD-VERGNOLLE, BISAUTA, MM. BRISSON, GOUFFRANT, ABEBERRY, ROUX, LOZANO, LAFITE, Mmes CONTRAIRES, GIBAUD-GENTILI, Conseillers Titulaires ; M. LACASSAGNE, Mme LANNEVERE, MM. CAZAUX, CÉLAN, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

ABSENTS OU EXCUSES : M. Michel VEUNAC, Vice-Président ; MM. VOISIN, Jacques VEUNAC, Conseillers Titulaires ; Mmes PRADIER, GETTEN-PORCHÉ, M. POUEYTS, Mmes CASTEL, DURRUTY, M. DOMÈGE, Mme DESTRUHAUT, Conseillers Suppléants.

PROCURATION : M. VEUNAC à M. BOROTRA ; M. VOISIN à M. CÉLAN.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GOUFFRANT.



O/J N° 2 - ADMINISTRATION GENERALE.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LES 27 OCTOBRE ET 17 NOVEMBRE 2008 EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Madame GIBAUD-GENTILI rend compte au Conseil des décisions prises par le Bureau de la Communauté d'Agglomération, en application des dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales :

27 octobre 2008 :

- Convention avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour pour l'accueil en stage de Marion ASTEGGIANO, du 27 octobre au 19 décembre 2008, à la Direction du Patrimoine et des Infrastructures.
- Attribution d'une subvention de 23 000 Euros en faveur de la Ville d'Anglet pour le Tourisme Culturel.

17 novembre 2008 :

- Abattoirs. Salles de découpe à Anglet. Nouveau contrat de bail commercial avec la Société ARCADIE SUD-OUEST.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

de Bayonne le 23 DEC. 2008

Affiché le 23 DEC. 2008



P/Le Président,

Le Conseiller délégué,

- Convention de servitude de passage réciproque à Anglet avec la S.C.I. BATI-B (Monsieur COCAGNE).
- Convention de mise à disposition d'un immeuble au profit de l'Association Point Accueil Jour B.A.B., rue du Lazaret à Anglet.
- Participation financière de la Communauté d'Agglomération à la réalisation de travaux d'assainissement en domaine privé. Association Syndicale du Lotissement Bayonne Adour à Bayonne.
- Prorogation des conventions d'occupation des S.A.R.L. Côte Basque Plaisance, Magenco, Biarritz Yachting, de l'Association des Pêcheurs Plaisanciers de l'Adour et de la Ferme Marine de l'Adour.
- Service du Personnel. Convention avec l'Université Victor SEGALEN de Bordeaux 2 pour l'accueil en stage de Mademoiselle Bénédicte POCHULU.
- Attribution d'une subvention de 1 524 Euros en faveur de l'Association ASSEMAEI pour la visite des institutions européennes à Strasbourg.

DONT ACTE

